



N° MIP/ANPP/DG/2021

Alger, le 04/02/21

## NOTE AUX OPERATEURS PHARMACEUTIQUES

Conformément au Décret exécutif N° 20-325 du 22 novembre 2020 relatif aux modalités d'enregistrement des produits pharmaceutiques, Article 23.

Les établissements pharmaceutiques ayant déposés des demandes de pré soumissions auprès de l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques des médicaments nomenclaturés des classes thérapeutiques suivantes:

- Oncologie (Biothérapeutiques similaires, spécialités génériques)
- Hématologie (Facteurs de croissance, dérivés de sang, facteurs de coagulation, stimulants d'hématopoïèse)

Sont invités à déposer leurs dossiers d'enregistrement.

Le Directeur Général



الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية  
مدير المديرية العامة  
الاستاذ: منصور كمال





Canevas des données sur les produits déjà enregistrés à la Fabrication Locale

N°	Laboratoire	DCI	Nom Commercial	Forme, Dosage, Présentation	Dernière Date d'Enregistrement	Statut	dernier PCSU fixé (attestation de prix)	Taux d'Intégration	Réalisation 2019	Réalisation 2020
					Date de la dernière DE	Générique ou Princeps	Prix DE	Doit être Calculé en se basant sur la Formule détaillée sur l'Arrêté		

NB. \*VEUILLEZ RESPECTER STRICTEMENT LE CANEVAS CI-DESSUS, TOUTE INFORMATION SUPPLEMENTAIRE NE SERA PAS PRISE EN CONSIDERATION.



Canevas des instances des produits en attente de passage aux prix

N°	Laboratoire	DCI	Nom Commercial	Forme, Dosage, Présentation	Motif de la demande	Type	Statut	Nouveau Prix proposé	Date du Dépôt
	/	/	/	/	Enregistrement / Renouvellement / Variation (Type) / Recours	Fabrication / Importation	Princeps/ Générique	PCSU/FOB	

NB. \*VEUILLER RESPECTER STRICTEMENT LE CANEVAS CI-DESSUS, TOUTE INFORMATION SUPPLEMENTAIRE NE SERA PAS PRISE EN CONSIDERATION.



الوكالة الوطنية  
للمواد الصيدلانية

Agence Nationale des  
Produits Pharmaceutiques

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
وزارة الصناعة الصيدلانية  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE  
الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية  
AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES  
A.N.P.P و.و.م.ص



Réf N° 84

MIPH/ANPP/DG/21

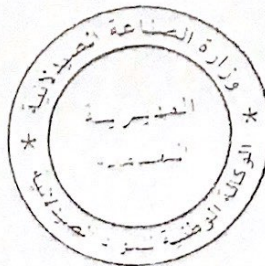
Alger le

31 JAN 2021

### NOTE AUX OPERATEURS

Dans le cadre de la poursuite des travaux du Comité Economique Intersectoriel des Médicaments, il est demandé aux opérateurs pharmaceutiques de déposer toutes les instances des produits en attente de passage aux prix jusqu'à la date du 01 Janvier 2021, en joignant les structures de prix et les courriers de ces derniers; tout en suivant **strictement** le canevas ci-joint, et ce **sous huitaine**.

**NB :** le tableau sous **format Excel** doit être envoyé à l'adresse suivante :  
**direction\_enregistrement@anpp.dz**



الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية  
مديرية التسجيل  
الإستاذ : منصوري كمال



الوكالة الوطنية  
للمواد الصيدلانية  
Agence Nationale des  
Produits Pharmaceutiques

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
وزارة الصناعة الصيدلانية  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE  
الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية  
AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES  
A.N.P.P  
و.و.م.ص



Réf N° 84

MIPH/ANPP/DG/21

Alger le 31 JAN. 2021

### NOTE AUX OPERATEURS

Dans le cadre de la poursuite des travaux du Comité Economique Intersectoriel des Médicaments, il est demandé aux opérateurs pharmaceutiques de déposer toutes les instances des produits en attente de passage aux prix jusqu'à la date du 01 Janvier 2021, en joignant les structures de prix et les courriers de ces derniers; tout en suivant **strictement** le canevas ci-joint, et ce **sous huitaine**.

NB : le tableau sous format Excel doit être envoyé à l'adresse suivante :  
[direction\\_enregistrement@anpp.dz](mailto:direction_enregistrement@anpp.dz)



الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية  
مدير المكيزية العامة  
الإستاد : منصور كمال